

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



### Objectifs et politique d'investissement :

▪ **Classification du FCP :** -

▪ **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

Le FCP est un OPCVM d'OPCVM ayant pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, un investissement diversifié sur les marchés actions et obligataires de toutes zones géographiques, au moyen d'une gestion discrétionnaire, en se comparant à l'indice composite : 50% CAC All-Tradable + 17,5% JPM EMU + 15% EURO STOXX 50 +12,5% Bloomberg Barclays Capital Global Aggregate + 5% Bloomberg Barclays Capital Global.

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Afin d'optimiser le profil de risque/rendement du FCP, l'allocation sera gérée activement entre les différentes classes d'actifs représentées en tenant régulièrement compte de la volatilité des marchés et à travers l'intervention sur des OPC sous-jacents dont l'objectif est de répliquer l'évolution d'indices de volatilité. Cette gestion active vise à limiter les pertes en capital et en rendement sans pour autant qu'une garantie ou protection ne soit mise en œuvre.

▪ **Caractéristiques essentielles :**

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

- Le fonds pourra être investi entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC de droit français et européen.

- Ces OPC pourront mettre en œuvre une stratégie d'investissement axée sur toutes classes d'actifs, et notamment des indices de volatilité. A travers son investissement dans ces OPC, le FCP sera exposé aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société ainsi qu'aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

- Les titres sous-jacents sélectionnés relèveront de toutes capitalisations et de toutes notations dont des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

Les OPC sous-jacents sélectionnés par la gestion pourront intervenir indifféremment sur des valeurs issues d'émetteurs ou de marchés situés en France, en Europe, dans les pays de l'OCDE ou encore dans les pays émergents. Ces valeurs seront issues indifféremment du secteur public ou privé. Les titres détenus indirectement seront libellés en euro mais

peuvent être libellés en autres devises, dans la limite de 30% de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille « taux » est comprise entre 0 et +8.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le FCP sera exposé au risque de change dans la limite de 30% de l'actif net.

▪ **Indicateur de référence :**

- L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant, libellé en euro et calculé cours de clôture coupons/dividendes réinvestis :

o 50% CAC All-Tradable®

o 17.5% JPM EMU o 15% EURO STOXX® 50

o 12.5% Bloomberg Barclays Capital Global Aggregate Credit,

o 5% Bloomberg Barclays Capital Global High Yield

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

▪ **Modalités de souscription-rachat**

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de bourse auprès du centralisateur BNP Paribas Securities Services (Les Grands Moulins de Pantin - 9 rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex).

- L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée de manière hebdomadaire chaque vendredi jour de bourse à Paris et ce quand bien même ce jour serait un jour férié légal. Dans le cas où le vendredi serait un jour férié légal et ne serait pas un jour de bourse, la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré précédent.

- Ce FCP capitalise ses sommes distribuables.

▪ **Autres informations :**

- Les instruments dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et/ou d'arbitrage et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au-delà de l'actif net

- Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

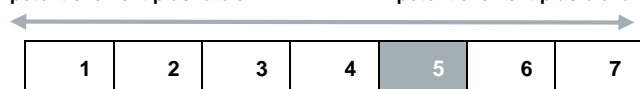
- La performance du FCP résulte de l'évolution de la valeur des titres détenus.

- La durée de placement recommandée est de 3 ans.

### Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



▪ **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- L'OPC se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions et dans une moindre mesure des marchés de taux.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, a catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- L'OPC ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

▪ **Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit :** l'émetteur d'un titre de créance détenu par un OPCVM sous-jacent n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que l'OPCVM est susceptible d'investir indirectement en titres spéculatifs.

- **Risque de liquidité :** l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs

- **Risque de contrepartie :** le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. .

- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et intégrant des dérivés :** l'utilisation des instruments dérivés expose l'OPCVM à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés au fonds, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

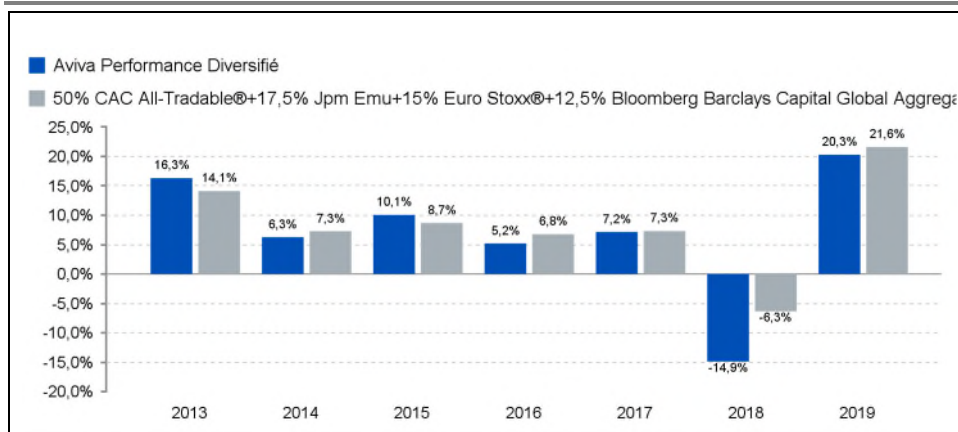
Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,40%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

## Performances passées :



### Avertissements et commentaires :

Cet OPCVM a été créé le 22/05/2012.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Aviva Investors France, Engine Europerformance

## Informations pratiques :

▪ **Dépositaire :** Société Générale S.A

▪ **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FCP peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de

**Aviva Investors France**  
Service Juridique  
14 rue Roquépine- 75008 Paris  
[dirjur@avivainvestors.com](mailto:dirjur@avivainvestors.com)

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr) et un exemplaire pourra être mis à disposition gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 avril 2020.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Aviva Investors France est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Aviva Investors France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Aviva Investors France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris.